

Séjours d'études à l'étranger
Relevés de notes
Mode de conversion et de calcul des moyennes

Les systèmes de notation à l'étranger étant généralement différents du mode de notation français (par exemple systèmes de lettres au lieu d'une note comprise entre 0 et 20), nous utilisons des grilles officielles pour convertir vos notes acquises dans votre université d'accueil en notes françaises.

Pour chaque semestre passé à l'étranger, il vous sera fourni un relevé de notes d'échange mentionnant les différentes UE passées dans l'université d'accueil, la note moyenne globale d'échange après conversion des notes et le total d'ECTS acquis. Cette note moyenne sera pondérée par le nombre d'ECTS de chaque UE acquise à l'étranger.

Les UE passées dans l'université d'accueil n'étant pas organisées en bloc comme à Caen, il ne sera mentionné sur le relevé de notes caennais de chaque semestre que la moyenne globale d'échange qui sera reportée sur les 2 blocs. Dans la mesure où vous n'aurez pas passé les mêmes UE qu'à Caen, sur le relevé de notes caennais annuel sera indiquée uniquement votre note moyenne globale d'échange.